

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 739 622 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité
95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

**RAPPORT DE GESTION SUR
LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de notre groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de nos activités et de nos perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation du groupe comprenait les sociétés reprises sur le tableau joint.

Les principaux chiffres (en milliers d'euros) de nos comptes consolidés sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 698.360 K€ contre 650.592 K€ en 2023.
 - Les charges d'exploitation se sont élevées à 712.487 K€ contre 636.544 K€ sur l'exercice précédent ce qui permet au résultat d'exploitation de se monter à 18.647 K€. Nous comptabilisons un résultat financier déficitaire de 1.902 K€, un résultat exceptionnel positif de 160 K€ et un impôt sur les sociétés de 4.165 K€.
 - Le résultat consolidé ressort bénéficiaire de 12.612 K€ contre 8.658 K€ l'exercice précédent. Ce résultat se décompose en un résultat groupe bénéficiaire de 12.411 K€ et un résultat hors groupe de 202 K€.
- Nos capitaux propres s'élèvent à 117.983 K€ contre 105.841 K€ en 2023.

Les données chiffrées de nos filiales françaises sont les suivantes :

SA FRANCIS FAYOLLE :

Le chiffre d'affaires de la Société, principalement constitué de prestations effectuées pour ses filiales, s'élève à 1.810.776 € contre 1.642.610 € en 2023

Les principales charges d'exploitation sont :

Autres achats et charges externes :	2.552.757 €
Impôts et Taxes :	82.738 €
Salaires :	324.413 €
Charges sociales :	241.481 €

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 3.218.264 € contre 3.046.553 € précédemment, le résultat d'exploitation ressort positif à 341.726 €.

Parmi les autres points significatifs de l'exercice, il y a lieu de mentionner :

- Les produits financiers pour 3.278.539 € qui sont constitués des dividendes reçus des filiales pour 1.075.000 €, le solde étant constitué d'intérêts et produits assimilés ainsi que des reprises

- Les charges financières s'élèvent à 1.082.722 € essentiellement constituées d'intérêts et charges assimilées.

Le résultat courant avant impôt ressort à 1.537.543 €

Notre résultat exceptionnel ressort positif pour 95.699 €.

L'impôt société s'élève à – 1.588.884 €

Après prise en compte du total des produits de 6.944.418 €, du total des charges de 3.722.292 €, notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 3.222.126 €.

Le total du bilan est de 130.570.21 € au 31 décembre 2024. Les capitaux propres sont de 107.667.702€. Les immobilisations nettes d'amortissement s'élèvent à 107.804.669 € dégageant ainsi un fonds de roulement de (136.967 €).

- SOCIETE FAYOLLE ET FILS SA

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 2.451.129 € contre 2.305.606 € pour l'exercice précédent. Nous constatons la stabilisation du niveau de chiffre d'affaires au terme de la période transitoire du transfert d'activité réalisée en 2018.

Les produits d'exploitation ressortent à 8.867.456 €. Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice de 83718.399 € qui se décomposent principalement en :

Achat de matières et approvisionnement :	526.774 €
Autres achats et charges externes :	2.197.441 €
Impôts et taxes :	459.250 €
Salaires et traitements :	291.395 €
Charges sociales :	170.438 €
Dotation aux amortissements :	267.170 €
Dotation aux Provisions :	3.457.921 €
Autres charges :	1.291.888 €

Le résultat d'exploitation ressort positif à 149.057 €.

Le résultat financier ressort à 508.687 €.

Notre résultat courant avant impôt ressort à donc à 661.290 €.

Nous enregistrons des produits exceptionnels pour 3.168 € et des charges exceptionnelles pour 20.178€.

En conséquence le résultat exceptionnel est négatif de 17.009 €.

Le total des produits est de 9.472.513 € et le total des charges s'élève à 8.828.232 €, notre résultat net ressort positif de 644.280 € contre 870 098 € pour 2023.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan était de 24.671.916 €. L'actif net s'élevant à 21.639.264 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 6.970.713 €, le fonds de roulement ressort à 14.668.551 €.

- ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS SAS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires HT s'élève à 171.006.737 € contre 151.276.972 € sur l'exercice précédent, soit une progression de près de 23%.

Les principales charges d'exploitation sont :

Achats de matières et approvisionnement :	32.404.448 €
Autres achats et charges externes :	76.853.708 €
Impôts et taxes :	1.515.419 €
Salaires :	34.962.501 €
Charges sociales :	11.231.383 €
Dotations aux amortissements :	3.088.656 €
Provisions pour risques et charges :	3.337.044 €
Autres charges :	1.407.239 €

Après comptabilisation des produits d'exploitation pour 171.033.307 € et des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 165.215.311 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 5.817.995 €.

Les produits financiers de montant à 491.270 € et les charges financières à 458.880 € pour donner un résultat financier net de 32.390 €.

Après prise en compte des produits exceptionnels pour 55.334 € et de charges exceptionnelles pour – 287.486 € ainsi que de l'impôt sur les bénéfices d'un montant de 1.936.024 €, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net de 3.176.167 €.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la société s'élevait à 79.772.211 €.

L'actif net s'élevant à 22.387.688 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 14.102.703€, le fonds de roulement dégagé est positif pour 8.284.985 €.

- SOCIETE ALLIANCE ENTREPRISE SAS

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 10.789.614 € en 2024 contre 8.011.915 € en 2023.

Après comptabilisation des « reprises sur amortissements et provisions », de la « production stockée » et des « autres produits » d'un montant respectif de 338.920 €, 259.784 € et 32 € ainsi que des charges d'exploitation de 11.005.193 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 383.157 € contre 383.595 € en 2023.

Notre total des produits s'élève à 11.443.617 € après intégration des « produits exceptionnels sur opération de gestion » et des « produits exceptionnels sur opérations en capital » respectivement de 2.900 € et de 2.000 €.

Notre total des charges s'élève à 11.140.290 € après intégration des « charges exceptionnelles sur opération de gestion » de 11.245 €.

Le résultat net en ressort positif de 303.327 € contre 345.516 € en 2023.

L'actif net s'élève à 2.308.943 €, après déduction des immobilisations nettes de 342.059 €, le fonds de roulement ressort à 1.966.884 €.

- SOCIETE DESPIERRE SAS

Notre société a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 16.483.147 € contre 13.538.894 € l'année précédente.

Le total des produits d'exploitation se montant à 17.463.260 € et après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice pour un montant de 16.699.811 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 763.449 € contre 529.945 € sur l'exercice précédent.

Avec des produits financiers de 67.689 € minorés par des charges financières de 4.376 €, le résultat financier ressort positif à 63.312 € et notre résultat courant avant impôts présente un solde positif de 826.762 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 6.402 € composé de produits exceptionnels sur opération en capital de 46.841 €, de reprises sur provisions de 8.819 € des produits exceptionnels sur opérations de gestion de 5.520 € ; de charges exceptionnelles sur opération de gestion de 7.267 €, de charges exceptionnelles sur opérations en capital de 41.405 €, de charges exceptionnelles aux amortissements et provisions de 6.106 € ainsi que de l'impôt sur les bénéfices de 211.668 €, le résultat net ressort bénéficiaire à 621.496 € contre 493.175 € l'année précédente.

Le total du bilan s'élève à 10.689.256 € composé à presque 30% par nos capitaux propres.

L'actif net s'élève à 3.278.897 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 670.689 €, le fonds de roulement ressort à 2.608.208 €.

- SOCIETE FILLOUX SAS

Le chiffre d'affaires s'est élevé au cours de l'exercice 2024 à 20.059.760 € contre 15.243.150 € en 2023.

Après comptabilisation de produits d'exploitation de 20.526.825 € et des charges d'exploitation de 19.518.193 € le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 1.008.632 € contre 881.424 € sur l'exercice précédent.

Des charges financières de 44.845 € font apparaître un résultat financier négatif du même montant.

Le résultat courant avant impôts est positif de 963.787 €.

Après prise en compte du total des produits à 20.526.992 € et du total des charges de 19.815.000 €, notre résultat net est positif à hauteur de 711.992 € contre 618.112 € sur l'exercice précédent.

L'actif net s'élevant à 3.285.401 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3.588.330 €, le fonds de roulement ressort à – 302.929 €.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan était de 11.593.806 €.

- SOCIETE SNT SAS

Notre société a réalisé lors de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 3.180.618 € contre 3.016.054 € lors de l'exercice 2023. Le total des produits s'élève à 3.218.782 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 3.060.248 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 158.533 € contre 163.859 € sur l'exercice précédent.

Avec des produits financiers de 74.929 € et des charges financières de 434 €, le résultat financier est positif à hauteur de 74.494 €, permettant de dégager un résultat courant avant impôts de 233.028 €.

Ainsi, notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 174.788 € contre 177.229 € sur l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan atteint 3.984.906 €.

L'actif net s'élevant à 2.128.251 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 373.484 €, le fonds de roulement ressort à 1.754.767 €.

- PHILIPPON

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 9.322.147 € contre 8.296.742 € en 2023. Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'élève à 9.758.242 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 9.412.736 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 345.506 €.

L'actif net s'élevant à 1.029.924 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 293.494 €, le fonds de roulement est de 736.430 €.

Notre effectif moyen s'élève à 36 salariés en 2024, en hausse par rapport à l'année 2023.

Après prise en compte des charges financières à hauteur de 80.052 €, (intégralement des intérêts et charges assimilés) et des produits financiers s'élevant à 1.519 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice se traduit positivement à 266.973 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 4.366 €, d'un total de produits à 9.764.128 € et d'un total de charges à 9.562.339 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de 201.788 €.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la société s'élevait à 7.781.491 €.

Nous vous présentons ci-après les données relatives à notre sous-groupe Canada :

- SOCIETE FAYOLLE CANADA INC. :

Les résultats présentés sont les résultats consolidés en dollar canadien

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 699.163.007 \$CAD contre 619.981.027 \$CAD pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation des consommations de matières pour 624.167.890 \$CAD et des charges d'exploitation de l'exercice s'élevant à 63.782.512 \$CAD, le résultat d'exploitation ressort à 11.212.605 \$CAD.

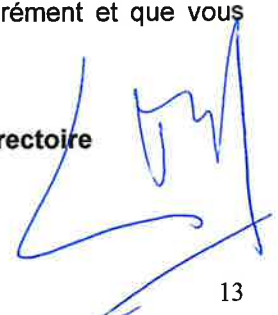
Le résultat net ressort à 6.585.878 \$CAD.

Les capitaux propres s'élevant à 92.875.992 \$CAD, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 78.157.818 \$CAD, le fonds de roulement ressort à 14.718.174 \$CAD.

Nous vous demandons conformément à l'article L225-100 du Code de Commerce de bien vouloir approuver ces comptes consolidés.

Nous espérons que l'ensemble des propositions qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont proposées

Le Président du Directoire



SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 1 739 622 Euros
Siège social : 30 rue de l'Egalité - 95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'an deux mille vingt-cinq et le 20 juin à 15 heures les actionnaires de la Société FRANCIS FAYOLLE se sont réunis en assemblée générale mixte au siège social sur convocation faite par le Directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

M. HELENNE et M FERREIRA, Commissaires aux comptes régulièrement convoqués, sont également présents.

M. Louis MARANDAS préside la séance en sa qualité de Président du Directoire.

Mrs Francis FAYOLLE et Guillaume PELLERIN, actionnaires, présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

M. Bruno FAYOLLE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent le nombre d'actions requis pour la tenue de l'assemblée.

En conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Feuille de présence à l'assemblée ;
- Pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- Formulaires de vote par correspondance ;
- Copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- Rapport de gestion du Directoire ;
- Rapport du Conseil de Surveillance ;
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Texte des projets de résolutions proposées par le Directoire à l'assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

LN ← GP 

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Directoire sur les comptes sociaux et consolidés ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et des comptes consolidés ;
- Quitus aux Directoire et Conseil de Surveillance ;
- Affectation du résultat.

Le Président donne lecture du rapport du Directoire, du Conseil de Surveillance et des rapports des Commissaires aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les charges non déductibles fiscalement visés par l'article 39-4 du CGI sont nulles sur cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3.222.126 € de la façon suivante :

- En distribution de dividendes pour 550.286 € ;
- Au compte « autres réserves » pour 2.671.840 €, lequel sera porté après affectation à 105.044.732 €.

Le montant total de la distribution de dividendes s'élèverait à 550.286 €, soit un montant unitaire distribué de 0.5 € par action.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION EN EUROS	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2021	0	0
2022	0	0
2023	0	0

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve ces comptes consolidés au 31 décembre 2024 ainsi que les opérations transmises dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L.225-38 et suivants du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés, n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

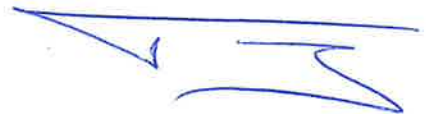
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Louis MARANDAS



LE SECRETAIRE
Bruno FAYOLLE



LES SCRUTATEURS

Guillaume PELLERIN



Francis FAYOLLE



Etats financiers consolidés
Groupe FAYOLLE
Exercice clos le 31 12 2024

SA FRANCIS FAYOLLE
30 rue de l'Egalité
95 230 Soisy Sous Montmorency

Exercice clos le 31 12 2024

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre de la Compagnie
régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29 rue du Pont
92200 Neuilly sur Seine

SOMMAIRE

1	BILAN CONSOLIDE	4
2	COMPTE DE RESULTAT	5
3	TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE	6
4	PRESENTATION DU GROUPE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ..	7
4.1	Présentation du groupe.....	7
4.2	Faits marquants de l'exercice	7
5	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION	7
5.1	Référentiel comptable.....	7
5.2	Modalités de consolidation	8
5.2.1	Méthodes de consolidation.....	8
5.2.2	Méthode de conversion	8
5.2.3	Ecart d'acquisition.....	8
5.2.4	Dates de clôture.....	9
5.3	Méthodes et règles d'évaluation.....	9
5.3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	9
5.3.2	Frais de recherche et développement	10
5.3.3	Créances	10
5.3.4	Créances et dettes en monnaies étrangères.....	10
5.3.5	Crédit-bail – contrat location financement.....	10
5.3.6	Stocks	11
5.3.7	Trésorerie	11
5.3.8	Provisions.....	11
5.3.9	Retraite et engagements assimilés.....	11
5.3.10	Impôt sur les bénéfices	11
5.3.11	Résultat courant – résultat exceptionnel.....	12
5.3.12	Charges et produits exceptionnels	12
5.3.13	Résultat par action	12

5.4	Méthodes de référence.....	12
5.4.1	Engagements de retraite	12
5.4.2	Enregistrement des produits à l'avancement.....	12
6	INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	13
6.1	Liste des sociétés consolidées.....	13
6.2	Evolution du périmètre de consolidation	13
6.3	Comparabilité des comptes	14
7	EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS (EN MILLIERS D'EUROS)	15
7.1	Postes du bilan.....	15
7.1.2	Actif circulant	18
7.1.3	Capitaux propres	18
7.1.4	Provisions.....	19
7.1.5	Emprunts et dettes financières.....	20
7.1.6	Dettes	21
7.1.7	Impôts sur les résultats	21
7.2	Postes du compte de résultat.....	22
7.2.1	Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique.....	22
7.2.2	Résultat d'exploitation	22
7.2.3	Charges et produits financiers	23
7.2.4	Charges et produits exceptionnels.....	23
7.2.5	Impôt sur les bénéfices.....	24
7.2.6	Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :	24
8	AUTRES INFORMATIONS	24
8.1	Evénements postérieurs à la clôture.....	24
8.2	Rémunérations allouées aux dirigeants.....	24
8.3	Engagements donnés et reçus.....	25
8.4	Effectifs	25
8.5	Honoraires commissaires aux comptes	25

1 Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2024			31/12/2023
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	2 019	(1 594)	424	83
Ecart d'acquisition	35 287	(28 500)	6 788	6 658
Immobilisations corporelles	136 108	(84 661)	51 447	43 624
Immobilisations financières	2 980	-	2 980	2 268
Titres mis en équivalence	3 717	-	3 717	3 870
Total Actif Immobilisé	180 111	(114 755)	65 356	56 502
Stocks et en-cours	70 416	(138)	70 278	47 173
Clients et comptes rattachés	251 237	(4 230)	247 008	260 599
Impôts différés - actif	3 282	-	3 282	4 419
Autres créances et comptes de régularisation	13 669	-	13 669	12 142
Valeurs mobilières de placement	1 802	(319)	1 483	1 274
Disponibilités	57 343	-	57 343	59 949
Total Actif	577 860	(119 442)	458 418	442 059

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital	1 740	1 740
Réserves	108 754	100 296
Réserves de conversion groupe	(4 938)	(4 664)
Résultat de l'exercice	12 411	8 458
Autres	17	12
Total Capitaux Propres	117 983	105 841
Intérêts hors groupe	204	202
Provisions pour risques et charges	8 573	8 191
Emprunts et dettes financières	46 989	32 933
Impôts différés - passif	3 520	2 516
Fournisseurs et comptes rattachés	208 174	214 295
Autres dettes et comptes de régularisation	72 975	78 081
Total Passif	458 418	442 059

2 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Année 2024	Année 2023
Chiffre d'affaires	698 360	650 592
Autres produits d'exploitation	32 774	3 846
Achats consommés	(561 266)	(509 478)
Charges de personnel	(130 430)	(114 604)
Autres charges d'exploitation	(5 366)	(5 819)
Impôts et taxes	(3 239)	(3 215)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(12 186)	(7 275)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	18 647	14 048
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-	(0)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	18 647	14 047
Charges et produits financiers	(1 902)	(1 365)
Résultat courant des sociétés intégrées	16 745	12 683
Charges et produits exceptionnels	160	(230)
Impôt sur les bénéfices	(4 165)	(4 016)
Résultat net des entreprises intégrées	12 739	8 437
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(127)	221
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 612	8 658
Intérêts minoritaires	(202)	(200)
Résultat net (part du groupe)	12 411	8 458
Résultat par action (€)	11,28	7,68

3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

	Année 2024	Année 2023
Résultat net total des sociétés consolidées	12 612	8 658
Elimination des amortissements et provisions	8 162	5 492
Elimination de la variation des impôts différés	2 195	557
Elimination des plus ou moins values de cession	(298)	21
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	106	(248)
Total marge brute d'autofinancement	22 778	14 480
Dividendes reçus des mises en équivalence	-	-
Variation du BFR lié à l'activité	(22 559)	(1 442)
Flux net généré par (affecté à) l'activité	219	13 039
Acquisition d'immobilisations	(17 306)	(13 075)
Cession d'immobilisations	1 509	2 029
Incidence des variations de périmètre	(168)	(1 109)
Variation nette des placements court terme	-	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	(15 965)	(12 155)
Dividendes versés par la société mère	(0)	(0)
Dividendes versés aux minoritaires	(221)	(220)
Subventions d'investissements reçues	-	23
Emissions d'emprunts	17 946	2 795
Remboursements d'emprunts	(5 090)	(4 673)
Flux net provenant du (affecté au) financement	12 636	(2 075)
Incidence de la variation des taux de change	240	324
Variation de trésorerie	(2 870)	(867)
Trésorerie d'ouverture	40 619	41 487
Trésorerie de clôture	37 750	40 619

4 Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice

4.1 Présentation du groupe

La société SA FRANCIS FAYOLLE est une société anonyme de droit français qui est domiciliée, au 30 rue de l'Egalité à Soisy Sous Montmorency.

Pour la clôture au 31 décembre 2024, les comptes consolidés du Groupe FAYOLLE comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le groupe FAYOLLE est une entreprise générale de Bâtiment et Travaux Publics intervenant en France et au Canada dans les services d'activités suivants : BTP, génie civil, assainissement et industries.

4.2 Faits marquants de l'exercice

Liquidation de SEP :

Le Groupe a procédé à la liquidation de 2 SEP au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- EIFFAGE SADI CARNOT NANTERRE ET COLLECTEUR DE CHATENAY, qui était détenue à 40% par FAYOLLE ET FILS.
- EIFFAGE EGN DESODORISATION, qui était détenue à 60% par FAYOLLE ET FILS.

5 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

5.1 Référentiel comptable

A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société applique de manière obligatoire le règlement ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020.

5.2 Modalités de consolidation

5.2.1 Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par le groupe FAYOLLE sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

5.2.2 Méthode de conversion

Les sociétés détenues n'ayant pas comme monnaie de référence l'euro sont consolidées selon la méthode du cours de clôture pour le bilan et selon le cours moyen pour le compte de résultat.

5.2.3 Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres. L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé.

Le groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de première application de ce nouveau règlement (le 1^{er} janvier 2016) le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

Ces écarts d'acquisition sont amortis d'après le business plan, sur des périodes déterminées, au cas par cas et la durée d'amortissement n'excède pas 20 ans. Les écarts d'acquisition négatifs sont reportés au résultat sur une durée de 15 ans maximum.

Si des changements significatifs défavorables interviennent dans les éléments qui ont servi à déterminer le plan d'amortissement, ils conduisent à un amortissement exceptionnel ou à la modification du plan d'amortissement. Si des changements significatifs favorables interviennent, ceux-ci conduisent à une modification du plan d'amortissement futur à l'exclusion de toute reprise d'amortissement.

Pour les acquisitions à compter du 1^{er} janvier 2016, lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Pour cette raison, le Groupe n'amortit pas les nouveaux écarts d'acquisition.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation qui est irréversible. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables, telles un prix de cession figurant dans un accord de vente, un prix de marché de l'actif ou encore des transactions comparables récentes ; celle-ci est nette des frais de cession.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des avantages économiques futurs attendus de son utilisation. Elle est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, en fonction des perspectives économiques. Le taux d'actualisation est un taux reflétant la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif dans la perspective d'utilisation de l'actif par l'entité.

5.2.4 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre 2024.

5.3 Méthodes et règles d'évaluation

5.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations sont exclus du coût de revient des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les durées réelles d'utilisation en application des règlements CNC 2002-10 et 2004-06. Le différentiel entre les durées d'usage et les durées réelles est traité en amortissements dérogatoires dans les comptes sociaux.

Les méthodes comptables retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Logiciel	1 an	L
Construction	10 à 40 ans	L
Installation technique, mat. Outillage	3 à 8 ans	L
Installations générales	8 à 10 ans	L
Matériel de transport	4 à 7 ans	L
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	L
Mobilier	5 à 10 ans	L

5.3.2 Frais de recherche et développement

Non applicable dans le groupe.

5.3.3 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5.3.4 Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent.

5.3.5 Crédit-bail – contrat location financement

Les biens acquis en crédit-bail par les sociétés consolidées par intégration globale sont enregistrés en immobilisations et amortis. Leur financement est recalculé sur la durée des contrats. Conformément à l'ANC 2020-01, les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités pour les immobilisations acquises, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

5.3.6 Stocks

Les stocks de matières premières ont été évalués au prix d'achat. Les travaux en cours sont valorisés suivant les situations de travaux établies par l'entreprise.

5.3.7 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses, valeurs mobilières de placement et de dépôts à terme, sous déduction des concours bancaires à court terme.

5.3.8 Provisions

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable, ou certain, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

5.3.9 Retraite et engagements assimilés

Les obligations des sociétés françaises liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2024.

Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation en provisions.

5.3.10 Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés, déterminés selon la méthode du report variable résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidés et ceux retenus pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les impôts différés en France sont calculés au taux de :

- 25% pour les engagements de retraite et pour l'activation des déficits reportables sur la base d'un tax planning
- 25% pour les autres décalages temporaires à court terme ;

En application du règlement ANC 2020-01, l'ensemble des actifs et passifs d'impôt est comptabilisé sous réserve des tests annuels de dépréciation par rapport aux résultats futurs espérés qui peuvent conduire soit à suspendre une comptabilisation annuelle, soit à effectuer une provision complémentaire.

5.3.11 Résultat courant – résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel reprend les événements ou opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, supposés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

5.3.12 Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

5.3.13 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

5.4 Méthodes de référence

5.4.1 Engagements de retraite

Conformément à l'ANC 2020-01, les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la clôture et font l'objet d'une comptabilisation en provision.

5.4.2 Enregistrement des produits à l'avancement

Conformément à l'ANC 2020-01, les opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées suivant la méthode de l'avancement.

6 Informations relatives au périmètre de consolidation

Les méthodes de consolidation sont détaillées en § 5.2.1.

6.1 Liste des sociétés consolidées

Unités	Taux d'intérêt 2024	Taux de contrôle 2024	Méthode de conso.	Taux d'intérêt 2023	Taux de contrôle 2023	Méthode de conso.
SA F. FAYOLLE (MERE)	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
AB PARCS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ALLIANCE ENTREPRISE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
APPLIC SOL	99,83 %	99,83 %	IG	99,83 %	99,83 %	IG
AUBUSSON BRICOLAGE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
DESPIERRE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE CANADA INC	99,99 %	66,00 %	IG	99,99 %	66,00 %	IG
FAYOLLE DESAMIANPAGE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE ET FILS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE INTERNATIONAL	98,00 %	98,00 %	IG	98,00 %	98,00 %	IG
FAYOLLE MARINE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE PLAISANCE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FILLOUX	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
LIBAG	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
NEREV	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
NEREV SERVICES	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
PHILIPPON	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SCI LES LANDES DE BOISSY	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SFE	47,50 %	47,50 %	IP	47,50 %	47,50 %	IP
SNT	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SORBA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SOTRAMAT	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SEP EIFFAGE FAYOLLE COLLECTEUR SADI CARNOT NANTERRE	45,00 %	45,00 %	IP	45,00 %	45,00 %	IP
SEP FAYOLLE ET FILS EIFFAGE SIAAP VENTILATION	60,00 %	60,00 %	IP	60,00 %	60,00 %	IP
SEP VALPARISIS S003	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP SOGEA COLLECTEUR V HUGO PANTIN S004	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP CAMILLE THOMOUX NEUILLY SUR MARNE	45,00 %	45,00 %	IP	45,00 %	45,00 %	IP
SEP SAT EHTP ETFF MAURICE AUDIN	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP TERIDEAL ETFF SIAAP ACHERES	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP SADE VALENTIN ETFF MONTREUIL HANOTS	20,00 %	20,00 %	IP	20,00 %	20,00 %	IP
VERTE ENTREPRISE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG

IG : Intégration Globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

NI : Non intégré (en cas de fusion ou de liquidation)

6.2 Evolution du périmètre de consolidation

Entrées de périmètre

Néant

Sorties de périmètre

Le Groupe a procédé à la liquidation de 2 SEP au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- EIFFAGE SADI CARNOT NANTERRE ET COLLECTEUR DE CHATENAY, qui était détenue à 40% par FAYOLLE ET FILS.
- EIFFAGE EGN DESODORISATION, qui était détenue à 60% par FAYOLLE ET FILS.

6.3 Comparabilité des comptes

Le groupe Fayolle présente des états comparatifs au 31 décembre 2023.

7 Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations (en milliers d'euros)

7.1 Postes du bilan

7.1.1.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition du groupe sont ventilés comme suit :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Autres variations	Entrées de périmètre	Diminution	Variations des cours de change	31 Décembre 2024
Ecarts d'acquisition	35 538	(49)	199	(10)	(391)	35 287
Amt/dép. écarts d'acquisition	(28 880)	-	-	-	381	(28 500)
Total Valeur Nette	6 658	(49)	199	(10)	(10)	6 788

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2024			31 Décembre 2023		
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes
Fayolle Canada Inc	20 023	(19 493)	530	20 226	(19 874)	352
Sotramat	3 559	(2)	3 558	3 559	-	3 559
Aubusson Bricolage	2 336	(2 062)	274	2 336	(2 062)	274
Entreprise Travaux Fayolle	778	-	778	778	-	778
Libag	748	-	748	748	-	748
Verte Entreprise	795	-	795	685	-	685
Autres	7 049	(6 943)	105	7 206	(6 945)	262
Total des écarts d'acquisition positifs	35 287	(28 500)	6 788	35 538	(28 880)	6 658

7.1.1.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Variations des cours de change	Autres	31 Décembre 2024
Frais de recherche	33	-	-	-	(3)	29
Concessions, brevets & droits similaire:	526	-	-	-	-	526
Logiciels	165	-	-	-	-	165
Autres immobilisations incorporelles	911	408	-	(20)	-	1 299
Valeurs brutes	1 635	408	-	(20)	(3)	2 019
Frais de recherche	(14)	(7)	-	-	3	(17)
Concessions, brevets & droits similaire:	(511)	-	-	-	-	(511)
Logiciels	(144)	(6)	-	-	-	(150)
Autres immobilisations incorporelles	(883)	(50)	-	17	-	(916)
Amortissements	(1 552)	(63)	-	17	3	(1 594)
Frais de recherche	19	(7)	-	-	-	12
Concessions, brevets & droits similaire:	14	-	-	-	-	14
Logiciels	21	(6)	-	-	-	15
Autres immobilisations incorporelles	28	358	-	(3)	-	382
Valeurs nettes	83	345	-	(3)	-	424

7.1.1.3 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Variations des cours de change	Autres	31 Décembre 2024
Terrains	8 517	-	-	(30)	199	8 685
Agencements sur terrains	199	-	-	-	(199)	-
Constructions	25 624	89	(1)	(101)	(1 605)	24 006
Installations tech, matériel & outillage	46 958	10 871	(2 341)	(378)	1 605	56 715
Installations tech, matériel & outillage - Location	-	1 143	-	(8)	-	1 135
Matériel de bureau	214	2	-	-	-	215
Matériel de transport	26 658	2 917	(772)	-	-	28 802
Matériel informatique	805	3	(1)	-	-	807
Autres immobilisations corporelles	14 468	1 865	(959)	(160)	(86)	15 128
Autres immobilisations corp. en crédit bail	319	-	-	(6)	38	351
Immobilisations corp. en cours	98	166	-	-	-	264
Valeurs brutes	123 859	17 055	(4 074)	(684)	(48)	136 108
Amt/Dép. constructions	(18 349)	(533)	74	35	501	(18 272)
Amt/Dép. installations tech, matériel & outillage	(30 653)	(3 509)	1 756	204	(501)	(32 703)
Amt/Dép. installations tech, matériel & outillage - Location	-	(86)	-	1	-	(85)
Amt/Dép. matériel de bureau	(209)	(4)	-	-	-	(213)
Amt/Dép. matériel de transport	(18 106)	(2 508)	674	-	-	(19 940)
Amt/Dép. matériel informatique	(731)	(18)	1	-	-	(748)
Amt/Dép. autres immobilisations corporelles	(10 280)	(1 259)	675	112	-	(10 751)
Amt/Dép. autres immobilisations corporelles en crédit bail	(105)	(84)	-	2	48	(138)
Dépreciation Terrains	(1 803)	(8)	-	-	-	(1 811)
Amortissements et dépréciatio	(80 235)	(8 007)	3 180	354	48	(84 661)
Terrains	6 714	(8)	-	(30)	199	6 875
Agencements sur terrains	199	-	-	-	(199)	-
Constructions	7 275	(443)	73	(66)	(1 104)	5 734
Installations tech, matériel & outillage	16 305	7 362	(586)	(174)	1 104	24 012
Installations tech, matériel & outillage - Location	-	1 057	-	(8)	-	1 050
Matériel de bureau	5	(2)	-	-	-	3
Matériel de transport	8 552	408	(98)	-	-	8 863
Matériel informatique	74	(16)	-	-	-	58
Autres immobilisations corporelles	4 188	607	(283)	(48)	(86)	4 376
Autres immobilisations corp. en crédit bail	214	(84)	-	(4)	86	213
Immobilisations corp. en cours	98	166	-	-	-	264
Valeurs nettes	43 624	9 048	(894)	(330)	-	51 447

7.1.1.4 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Acquisitions	Cessions	Autres	31 Décembre 2024
Titres de participation	733	250	(24)	(3)	957
Créances rattachées à des part. < 1 an	4	-	(4)	(0)	0
Prêts, cautionnements et aut. créances	1 492	164	(216)	(21)	1 418
Prêts, caut. & aut. créances - courants	39	572	-	(6)	606
Valeurs brutes	2 268	986	(244)	(30)	2 980
Dépréciations	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	2 268	986	(244)	(30)	2 980

Les principaux titres non consolidés sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	% de détention	Valeur des titres	% de détention	Valeur des titres
FMLV (Société en commandite)	27%	4	27%	4
Dura Senior Living Real Estate Investment Fund	3%	120	3%	153
Carthera	5%	569	5%	569
Neok	3%	250	-	-
Château du Loir	10%	13	10%	13
Total		956		740

7.1.1.5 Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Résultat	Distribution	Variations des cours de change	Variations de périmètre	31 Décembre 2024
Titres mis en équivalence	3 870	(106)	-	(74)	27	3 717

Les titres mis en équivalence proviennent du palier Fayolle Canada Inc. La variation de périmètre provient d'une augmentation de titres de LOUGHEED MISSION LP.

La quote-part de résultat est liée principalement à la société Magil-Tisseur provenant du palier canadien.

7.1.2 Actif circulant

7.1.2.1 Créances

Ventilation des créances par échéance (valeurs brutes) :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Clients et comptes rattachés	251 194	259 145	251 194	-
Factures à établir	44	1 847	44	-
Dép. clients et comptes rattachés	(4 230)	(393)		
Total Clients et comptes rattachés	247 008	260 599	251 237	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	624	481	624	-
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	163	47	163	-
Créances sur personnel & org. sociaux	71	55	71	-
Créances fiscales - hors IS	5 779	3 957	5 779	-
Impôts différés - actif	3 282	4 419	3 282	-
Créances liées à l'intégration fiscale	-	2	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices	27	19	27	-
Comptes courants - actif	1 713	2 230	1 713	-
Autres créances	2 480	3 244	2 480	-
Autres créances - part à plus d'un an	-	2	-	-
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	12	-	12	-
Charges constatées d'avance	2 800	2 106	2 800	-
Total Autres créances	16 951	12 142	16 951	-
Total Créances	267 240	277 161	272 644	-

7.1.3 Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, le capital social de 1 739 622 € se compose de 1 100 572 actions.

Tableau de variation des capitaux propres :

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Subventions	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Ensemble consolidé
Situation à l'ouverture de l'exercice 2023.12	1 740	87 517	12 779	(4 466)	-	97 570	202	97 773
Affectation résultat N-1	-	12 779	(12 779)	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	(0)	-	-	-	(0)	(220)	(220)
Subventions	-	-	-	-	12	12	-	12
Variation des taux de change	-	-	0	(198)	-	(198)	0	(198)
Part du groupe dans le résultat	-	-	8 458	-	-	8 458	220	8 677
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	(0)	(0)
Situation à l'ouverture de l'exercice 2024.12	1 740	100 296	8 458	(4 664)	12	105 841	203	106 044
Affectation résultat N-1	-	8 458	(8 458)	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	(0)	-	-	-	(0)	(221)	(221)
Subventions	-	-	-	-	5	5	-	5
Variation des taux de change	-	-	-	(274)	-	(274)	0	(274)
Part du groupe dans le résultat	-	-	12 411	-	-	12 411	222	12 633
Situation à la clôture de l'exercice 2024.12	1 740	108 754	12 411	(4 938)	17	117 983	204	118 187

7.1.4 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Dotations	Reprises	31 Décembre 2024
Provisions pour risques	5 375	3 853	(3 890)	5 338
Provisions pour charges	2 816	455	(36)	3 235
Total	8 191	4 308	(3 926)	8 573

Le poste des provisions pour charges inclut principalement les engagements de retraite.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles sur 2024 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : selon la courbe de taux ci-dessous

Maturité	Taux 2024	Taux 2023
1	2.64%	3.73%
2	2.61%	3.21%
3	2.69%	3.12%
4	2.76%	3.12%
5	2.83%	3.12%
6	2.90%	3.08%
7	2.98%	3.02%
8	3.06%	2.99%
9	3.12%	2.99%
10	3.17%	3.02%
12	3.25%	3.11%
15	3.37%	3.21%
20	3.50%	3.29%

- Taux de croissance des salaires : 3%
- Age de départ à la retraite : 65 à 67 ans (selon année de naissance)
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2020-2022 (métropole) par sexe
- Taux de turnover moyen : 3.96% comme l'exercice précédent

L'écart actuariel constaté par l'évolution des hypothèses actuarielles, a été étalé sur 10 ans, le montant des engagements comptabilisé au 31 décembre 2024 dans les comptes consolidés s'élève à 2 770 K€.

7.1.5 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

(en millier d'euros)	31 Décembre 2023	Augment.	Remb.	Variations des cours de change	31 Décembre 2024
Emprunts auprès établis. de crédit	11 563	17 946	(4 726)	(196)	24 587
Emprunts - non courant - Location	116	828	(360)	(6)	578
Emprunts - courant - Location	99	315	-	(4)	410
Autres emprunts et dettes assimilées	17	-	(3)	-	14
Intérêts courus sur emprunts - courant	6	0	(1)	-	5
Total Dettes financières MLT	11 801	19 089	(5 091)	(205)	25 594
Concours bancaires (trésorerie passive)	20 864	278	-	-	21 142
Intérêts courus non échus - Trésorerie	268	(15)	-	-	253
Total Dettes financières CT	21 132	263	-	-	21 395
Total Emprunts et dettes financières	32 933	19 353	(5 091)	(205)	46 989

Les échéances des emprunts et dettes financières sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	24 587		8 036	11 226	5 326
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant - Location	578	116		578	
Emprunts auprès établis. de crédit - courant - Location	410	99	410		
Autres emprunts et dettes assimilées	14	17	14		
Intérêts courus sur emprunts	5	6	5		
Total Dettes financières MLT	25 594	11 801	8 464	11 804	5 326
Concours bancaires (trésorerie passive)	21 142	20 864	21 142		-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	253	268	253		-
Total Dettes financières CT	21 395	21 132	21 395		-
Emprunts et dettes financières	46 989	32 933	29 859	11 804	5 326

7.1.6 Dettes

Les dettes comprennent :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Factures non parvenues	3 445	3 698	3 698	-
Dettes fournisseurs	204 729	210 597	204 729	-
Total fournisseurs et comptes rattachés	208 174	214 295	208 427	-
Clients - Avances et acomptes reçus	25 835	33 415	25 835	-
Dettes sociales	10 166	9 452	10 166	-
Dettes fiscales	18 247	16 377	18 247	-
Dettes liées à l'intégration fiscale	-	0	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices	824	1 670	824	-
Comptes courants - passif	2 295	3 016	2 295	-
Autres dettes	3 151	3 491	3 151	-
Produits Constatés d'avance	11 837	10 287	11 837	-
Autres non significatifs	620	373	620	-
Total Autres dettes	72 975	78 081	72 975	-

7.1.7 Impôts sur les résultats

La variation des impôts différés nets (passif-actif) se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Incidence résultat	Variations des cours de change	Reclassement	31 Décembre 2024
Impôts différés - actif	4 419	(1 119)	(2)	(16)	3 282
Impôts différés - passif	2 516	1 075	(55)	(16)	3 520
Solde net d'impôt différé	1 904	(2 195)	53	0	(238)

La ventilation des impôts différés par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Impact résultat	Effets de change	Variations de périmètre	31 Décembre 2024
Amortissement dérogatoires	(67)	0	-	-	(67)
Provision sur engagements de retraite	599	95	-	-	694
Reports déficitaires	3 436	(1 883)	-	-	1 553
ID sur le Groupe Fayolle CANADA	(2 369)	(999)	53	-	(3 315)
Différences temporaires	304	592	-	-	896
Solde net d'impôt différé	1 904	(2 195)	53	-	(238)

Les impôts différés actifs s'élèvent à 3,3 M€ dont 1,6 M€ relatifs aux déficits reportables activés.

7.2 Postes du compte de résultat

7.2.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	Année 2024	Année 2023	Année 2024	
			France	Canada
Chiffre d'affaires	698 360	650 592	250 547	447 813

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Fayolle s'élève à 698 M€ au titre de l'exercice 2024, soit une hausse de 48 M€ par rapport à 2023 s'analysant de la façon suivante :

- une hausse de 33 M€ en France ;
- une hausse de 15 M€ au Canada.

7.2.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Année 2024	Année 2023
Chiffre d'affaires	698 360	650 592
Autres produits d'exploitation	32 774	3 846
Achats consommés	(561 266)	(509 478)
Charges de personnel	(130 430)	(114 604)
Autres charges d'exploitation	(5 366)	(5 819)
Résultat d'exploitation (avant impôts et taxes, amort. et dépréciations)	34 072	24 537
Impôts et taxes	(3 239)	(3 215)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(12 186)	(7 275)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	18 647	14 048

Le résultat d'exploitation est un produit de 18,6 M€ contre un produit de 14,0 M€ en 2023. Retraité des impôts et taxes et des variations nettes des amortissements, il s'établit à un produit de 34,1 M€ contre un produit de 24,5 M€ en 2023.

7.2.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Année 2024	Année 2023
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 405	1 678
Charges financières sur emprunts et découverts bancaires	(2 805)	(2 329)
Coût de l'endettement financier	(1 400)	(651)
Revenus sur immobilisations financières	14	11
Provisions nettes sur immobilisations financières	209	(157)
Opérations financières	223	(146)
Provisions nettes pour pertes de change	-	1 954
Gains de change	-	0
Pertes de change	(725)	(2 522)
Résultats de change	(725)	(568)
Total résultat financier	(1 902)	(1 365)

Les gains et pertes de change sont liées au sous palier canadien.

7.2.4 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Année 2024	Année 2023
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 288	1 963
Autres produits exceptionnels	218	127
Opérations de gestion et autres provisions	12	66
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	9	11
Total Produits exceptionnels	1 528	2 167
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(967)	(2 002)
Cessions d'immobilisations financières	(28)	(7)
Autres charges exceptionnelles	(350)	(348)
Opérations de gestion et autres provisions	(23)	(39)
Total Charges exceptionnelles	(1 368)	(2 397)
Résultat exceptionnel avant impôt	160	(230)

Les produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles proviennent de FAYOLLE CANADA INC à hauteur de 1,2 M€.

Les autres charges exceptionnelles proviennent de chez ENTREPRISE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS, à hauteur de 264 K€, dont 192 K€ d'amendes et pénalités.

7.2.5 Impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Année 2024	Année 2023
Impôt différé	(2 195)	(557)
Impôt exigible	(390)	(2 392)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(1 581)	(1 067)
Total Impôts sur les bénéfices	(4 165)	(4 016)

7.2.6 Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :

Preuve d'impôts :

Le taux effectif d'impôt qui ressort au compte de résultat consolidé diffère du taux normal d'impôt en vigueur en France. L'analyse des origines de cet écart est présentée ci-dessous :

en milliers d'euros	31/12/2024
Résultat avant impôt	16 799
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	25%
(Charge) produit d'impôt théorique	(4 200)
Incidence des :	
Impact de l'amortissement/dépréciation des GW et reprise des badwill	-
Autres différences permanentes	68
Effet des changements de taux d'impôt	(86)
Reconnaissance des déficits fiscaux reportables et des autres différences temporaires déductibles ou utilisation de déficits fiscaux et différences temporelles antérieurement non activées	(0)
Crédits d'impôts	83
Retenues à la source	(5)
Autres	(25)
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	(4 166)
Taux d'impôt effectif (%)	25%

8 Autres informations

8.1 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

8.2 Rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas renseignée car sa communication conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

8.3 Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	Année 2024
Effets escomptés non échus (reçus)	-
Avals et cautions (reçus)	2 613
Crédit bail mobilier (reçus)	-
Crédit bail immobilier (reçus)	-
Hypothèques et nantissements (reçus)	-
Achats à terme de devises (reçus)	-
Clause de retour à meilleure fortune (reçus)	-
Autres engagements reçus	-
Engagements reçus	2 613

(en milliers d'euros)	Année 2024
Effets escomptés non échus (donnés)	-
Avals et cautions (donnés)	398 112
Indemnités de départ en retraite	2 012
Crédit bail mobilier (donnés)	-
Crédit bail immobilier (donnés)	-
Hypothèques & nantissements (donnés)	-
Achats à terme de devises (donnés)	-
Clause de retour à meilleure fortune (donnés)	-
Créances à l'exportation mobilisées	-
Créances professionnelles cédées	-
Autres engagements donnés	213
Engagements donnés	400 338

Dont cautions de marché au 31/12/2024 au Canada : 374 591 K€.

8.4 Effectifs

L'effectif moyen du groupe est d'environ 1 720 salariés au 31 décembre 2024 (dont 734 salariés au Canada).

8.5 Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la validation des comptes 2024 s'élèvent à 605 408 € HT (dont 420 435 € pour le palier canadien).



**Da Conceição Ferreira
Christian**
Expert-comptable
Commissaire aux comptes



SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 1 739 622 €

30, Rue de l'Egalité

95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Christian DA CONCEICAO FERREIRA

28, rue de Metz
77400 LAGNY SUR MARNE
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

Jean Michel HELENNE

50, avenue Louis Luc
94600 CHOISY LE ROI
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 1 739 622 €
Siège social : 30, Rue de l'Egalité
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY
R.C.S Pontoise : 391 661 295

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FRANCIS FAYOLLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 28 mars 2025.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note de l'annexe sur les règles et méthodes comptables expose les principes retenus pour la présentation des comptes. Dans le cadre de notre appréciation de ces règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

1. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes consolidés adressés aux actionnaires.

2. **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Directoire consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

3. **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Lagny sur Marne,

le 3 juin 2025

Christian DA CONCEICAO FERREIRA
Commissaire aux comptes



DA CONCEICAO FERREIRA Christian
Commissaire aux Comptes
28 rue de Metz
77400 LAGNY SUR MARNE
Siret 540 069 689 00045
FR 37 540 069 689 APE 6920Z

A Choisy le Roi,

le 3 juin 2025

Jean Michel HELENNE
Commissaire aux Comptes



Etats financiers consolidés
Groupe FAYOLLE
Exercice clos le 31 12 2024

SA FRANCIS FAYOLLE
30 rue de l'Egalité
95 230 Soisy Sous Montmorency

Exercice clos le 31 12 2024

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre de la Compagnie
régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29 rue du Pont
92200 Neuilly sur Seine

SOMMAIRE

1	BILAN CONSOLIDE	4
2	COMPTE DE RESULTAT	5
3	TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE	6
4	PRESENTATION DU GROUPE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ..	7
4.1	Présentation du groupe.....	7
4.2	Faits marquants de l'exercice	7
5	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION	7
5.1	Référentiel comptable	7
5.2	Modalités de consolidation	8
5.2.1	Méthodes de consolidation.....	8
5.2.2	Méthode de conversion	8
5.2.3	Ecarts d'acquisition.....	8
5.2.4	Dates de clôture.....	9
5.3	Méthodes et règles d'évaluation.....	9
5.3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	9
5.3.2	Frais de recherche et développement	10
5.3.3	Créances	10
5.3.4	Créances et dettes en monnaies étrangères.....	10
5.3.5	Crédit-bail – contrat location financement.....	10
5.3.6	Stocks	11
5.3.7	Trésorerie	11
5.3.8	Provisions.....	11
5.3.9	Retraite et engagements assimilés	11
5.3.10	Impôt sur les bénéfices	11
5.3.11	Résultat courant – résultat exceptionnel	12
5.3.12	Charges et produits exceptionnels	12
5.3.13	Résultat par action	12

5.4	Méthodes de référence.....	12
5.4.1	Engagements de retraite	12
5.4.2	Enregistrement des produits à l'avancement.....	12
6	INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	13
6.1	Liste des sociétés consolidées.....	13
6.2	Evolution du périmètre de consolidation	13
6.3	Comparabilité des comptes	14
7	EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS (EN MILLIERS D'EUROS)	15
7.1	Postes du bilan.....	15
7.1.2	Actif circulant	18
7.1.3	Capitaux propres	18
7.1.4	Provisions.....	19
7.1.5	Emprunts et dettes financières.....	20
7.1.6	Dettes	21
7.1.7	Impôts sur les résultats	21
7.2	Postes du compte de résultat	22
7.2.1	Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique.....	22
7.2.2	Résultat d'exploitation	22
7.2.3	Charges et produits financiers	23
7.2.4	Charges et produits exceptionnels.....	23
7.2.5	Impôt sur les bénéfices.....	24
7.2.6	Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :	24
8	AUTRES INFORMATIONS	24
8.1	Evénements postérieurs à la clôture	24
8.2	Rémunérations allouées aux dirigeants.....	24
8.3	Engagements donnés et reçus.....	25
8.4	Effectifs	25
8.5	Honoraires commissaires aux comptes	25

1 Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2024			31/12/2023
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	2 019	(1 594)	424	83
Ecart d'acquisition	35 287	(28 500)	6 788	6 658
Immobilisations corporelles	136 108	(84 661)	51 447	43 624
Immobilisations financières	2 980	-	2 980	2 268
Titres mis en équivalence	3 717	-	3 717	3 870
Total Actif Immobilisé	180 111	(114 755)	65 356	56 502
Stocks et en-cours	70 416	(138)	70 278	47 173
Clients et comptes rattachés	251 237	(4 230)	247 008	260 599
Impôts différés - actif	3 282	-	3 282	4 419
Autres créances et comptes de régularisation	13 669	-	13 669	12 142
Valeurs mobilières de placement	1 802	(319)	1 483	1 274
Disponibilités	57 343	-	57 343	59 949
Total Actif	577 860	(119 442)	458 418	442 059

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital	1 740	1 740
Réserves	108 754	100 296
Réserves de conversion groupe	(4 938)	(4 664)
Résultat de l'exercice	12 411	8 458
Autres	17	12
Total Capitaux Propres	117 983	105 841
Intérêts hors groupe	204	202
Provisions pour risques et charges	8 573	8 191
Emprunts et dettes financières	46 989	32 933
Impôts différés - passif	3 520	2 516
Fournisseurs et comptes rattachés	208 174	214 295
Autres dettes et comptes de régularisation	72 975	78 081
Total Passif	458 418	442 059

2 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Année 2024	Année 2023
Chiffre d'affaires	698 360	650 592
Autres produits d'exploitation	32 774	3 846
Achats consommés	(561 266)	(509 478)
Charges de personnel	(130 430)	(114 604)
Autres charges d'exploitation	(5 366)	(5 819)
Impôts et taxes	(3 239)	(3 215)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(12 186)	(7 275)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	18 647	14 048
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-	(0)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	18 647	14 047
Charges et produits financiers	(1 902)	(1 365)
Résultat courant des sociétés intégrées	16 745	12 683
Charges et produits exceptionnels	160	(230)
Impôt sur les bénéfices	(4 165)	(4 016)
Résultat net des entreprises intégrées	12 739	8 437
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(127)	221
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 612	8 658
Intérêts minoritaires	(202)	(200)
Résultat net (part du groupe)	12 411	8 458
Résultat par action (€)	11,28	7,68

3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

	Année 2024	Année 2023
Résultat net total des sociétés consolidées	12 612	8 658
Elimination des amortissements et provisions	8 162	5 492
Elimination de la variation des impôts différés	2 195	557
Elimination des plus ou moins values de cession	(298)	21
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	106	(248)
Total marge brute d'autofinancement	22 778	14 480
Dividendes reçus des mises en équivalence	-	-
Variation du BFR lié à l'activité	(22 559)	(1 442)
Flux net généré par (affecté à) l'activité	219	13 039
Acquisition d'immobilisations	(17 306)	(13 075)
Cession d'immobilisations	1 509	2 029
Incidence des variations de périmètre	(168)	(1 109)
Variation nette des placements court terme	-	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	(15 965)	(12 155)
Dividendes versés par la société mère	(0)	(0)
Dividendes versés aux minoritaires	(221)	(220)
Subventions d'investissements reçues	-	23
Emissions d'emprunts	17 946	2 795
Remboursements d'emprunts	(5 090)	(4 673)
Flux net provenant du (affecté au) financement	12 636	(2 075)
Incidence de la variation des taux de change	240	324
Variation de trésorerie	(2 870)	(867)
Trésorerie d'ouverture	40 619	41 487
Trésorerie de clôture	37 750	40 619

4 Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice

4.1 Présentation du groupe

La société SA FRANCIS FAYOLLE est une société anonyme de droit français qui est domiciliée, au 30 rue de l'Egalité à Soisy Sous Montmorency.

Pour la clôture au 31 décembre 2024, les comptes consolidés du Groupe FAYOLLE comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le groupe FAYOLLE est une entreprise générale de Bâtiment et Travaux Publics intervenant en France et au Canada dans les services d'activités suivants : BTP, génie civil, assainissement et industries.

4.2 Faits marquants de l'exercice

Liquidation de SEP :

Le Groupe a procédé à la liquidation de 2 SEP au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- EIFFAGE SADI CARNOT NANTERRE ET COLLECTEUR DE CHATENAY, qui était détenue à 40% par FAYOLLE ET FILS.
- EIFFAGE EGN DESODORISATION, qui était détenue à 60% par FAYOLLE ET FILS.

5 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

5.1 Référentiel comptable

A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société applique de manière obligatoire le règlement ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020.

5.2 Modalités de consolidation

5.2.1 Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par le groupe FAYOLLE sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

5.2.2 Méthode de conversion

Les sociétés détenues n'ayant pas comme monnaie de référence l'euro sont consolidées selon la méthode du cours de clôture pour le bilan et selon le cours moyen pour le compte de résultat.

5.2.3 Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres. L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé.

Le groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de première application de ce nouveau règlement (le 1^{er} janvier 2016) le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

Ces écarts d'acquisition sont amortis d'après le business plan, sur des périodes déterminées, au cas par cas et la durée d'amortissement n'excède pas 20 ans. Les écarts d'acquisition négatifs sont reportés au résultat sur une durée de 15 ans maximum.

Si des changements significatifs défavorables interviennent dans les éléments qui ont servi à déterminer le plan d'amortissement, ils conduisent à un amortissement exceptionnel ou à la modification du plan d'amortissement. Si des changements significatifs favorables interviennent, ceux-ci conduisent à une modification du plan d'amortissement futur à l'exclusion de toute reprise d'amortissement.

Pour les acquisitions à compter du 1^{er} janvier 2016, lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Pour cette raison, le Groupe n'amortit pas les nouveaux écarts d'acquisition.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation qui est irréversible. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables, telles un prix de cession figurant dans un accord de vente, un prix de marché de l'actif ou encore des transactions comparables récentes ; celle-ci est nette des frais de cession.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des avantages économiques futurs attendus de son utilisation. Elle est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, en fonction des perspectives économiques. Le taux d'actualisation est un taux reflétant la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif dans la perspective d'utilisation de l'actif par l'entité.

5.2.4 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre 2024.

5.3 Méthodes et règles d'évaluation

5.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations sont exclus du coût de revient des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les durées réelles d'utilisation en application des règlements CNC 2002-10 et 2004-06. Le différentiel entre les durées d'usage et les durées réelles est traité en amortissements dérogatoires dans les comptes sociaux.

Les méthodes comptables retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Logiciel	1 an	L
Construction	10 à 40 ans	L
Installation technique, mat. Outillage	3 à 8 ans	L
Installations générales	8 à 10 ans	L
Matériel de transport	4 à 7 ans	L
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	L
Mobilier	5 à 10 ans	L

5.3.2 Frais de recherche et développement

Non applicable dans le groupe.

5.3.3 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5.3.4 Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent.

5.3.5 Crédit-bail – contrat location financement

Les biens acquis en crédit-bail par les sociétés consolidées par intégration globale sont enregistrés en immobilisations et amortis. Leur financement est recalculé sur la durée des contrats. Conformément à l'ANC 2020-01, les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités pour les immobilisations acquises, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

5.3.6 Stocks

Les stocks de matières premières ont été évalués au prix d'achat. Les travaux en cours sont valorisés suivant les situations de travaux établies par l'entreprise.

5.3.7 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses, valeurs mobilières de placement et de dépôts à terme, sous déduction des concours bancaires à court terme.

5.3.8 Provisions

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable, ou certain, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

5.3.9 Retraite et engagements assimilés

Les obligations des sociétés françaises liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2024.

Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation en provisions.

5.3.10 Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés, déterminés selon la méthode du report variable résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidés et ceux retenus pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les impôts différés en France sont calculés au taux de :

- 25% pour les engagements de retraite et pour l'activation des déficits reportables sur la base d'un tax planning
- 25% pour les autres décalages temporaires à court terme ;

En application du règlement ANC 2020-01, l'ensemble des actifs et passifs d'impôt est comptabilisé sous réserve des tests annuels de dépréciation par rapport aux résultats futurs espérés qui peuvent conduire soit à suspendre une comptabilisation annuelle, soit à effectuer une provision complémentaire.

5.3.11 Résultat courant – résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel reprend les événements ou opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, supposés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

5.3.12 Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

5.3.13 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

5.4 Méthodes de référence

5.4.1 Engagements de retraite

Conformément à l'ANC 2020-01, les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la clôture et font l'objet d'une comptabilisation en provision.

5.4.2 Enregistrement des produits à l'avancement

Conformément à l'ANC 2020-01, les opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées suivant la méthode de l'avancement.

6 Informations relatives au périmètre de consolidation

Les méthodes de consolidation sont détaillées en § 5.2.1.

6.1 Liste des sociétés consolidées

Unités	Taux d'intérêt 2024	Taux de contrôle 2024	Méthode de conso.	Taux d'intérêt 2023	Taux de contrôle 2023	Méthode de conso.
SA F. FAYOLLE (MERE)	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
AB PARCS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ALLIANCE ENTREPRISE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
APPLIC SOL	99,83 %	99,83 %	IG	99,83 %	99,83 %	IG
AUBUSSON BRICOLAGE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
DESPIERRE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE CANADA INC	99,99 %	66,00 %	IG	99,99 %	66,00 %	IG
FAYOLLE DESAMIANTAGE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE ET FILS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE INTERNATIONAL	98,00 %	98,00 %	IG	98,00 %	98,00 %	IG
FAYOLLE MARINE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE PLAISANCE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FILLOUX	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
LIBAG	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
NEREV	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
NEREV SERVICES	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
PHILIPPON	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SCI LES LANDES DE BOISSY	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SFE	47,50 %	47,50 %	IP	47,50 %	47,50 %	IP
SNT	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SORBA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SOTRAMAT	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SEP EIFFAGE FAYOLLE COLLECTEUR SADI CARNOT NANTERRE	45,00 %	45,00 %	IP	45,00 %	45,00 %	IP
SEP FAYOLLE ET FILS EIFFAGE SIAAP VENTILATION	60,00 %	60,00 %	IP	60,00 %	60,00 %	IP
SEP VALPARISIS S003	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP SOGEA COLLECTEUR V HUGO PANTIN S004	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP CAMILLE THOMOUX NEUILLY SUR MARNE	45,00 %	45,00 %	IP	45,00 %	45,00 %	IP
SEP SAT EHTP ETFF MAURICE AUDIN	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP TERIDEAL ETFF SIAAP ACHERES	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP SADE VALENTIN ETFF MONTREUIL HANOTS	20,00 %	20,00 %	IP	20,00 %	20,00 %	IP
VERTE ENTREPRISE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG

IG : Intégration Globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

NI : Non intégré (en cas de fusion ou de liquidation)

6.2 Evolution du périmètre de consolidation

Entrées de périmètre

Néant

Sorties de périmètre

Le Groupe a procédé à la liquidation de 2 SEP au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- EIFFAGE SADI CARNOT NANTERRE ET COLLECTEUR DE CHATENAY, qui était détenue à 40% par FAYOLLE ET FILS.
- EIFFAGE EGN DESODORISATION, qui était détenue à 60% par FAYOLLE ET FILS.

6.3 Comparabilité des comptes

Le groupe Fayolle présente des états comparatifs au 31 décembre 2023.

7 Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations (en milliers d'euros)

7.1 Postes du bilan

7.1.1.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition du groupe sont ventilés comme suit :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Autres variations	Entrées de périmètre	Diminution	Variations des cours de change	31 Décembre 2024
Ecarts d'acquisition	35 538	(49)	199	(10)	(391)	35 287
Amt/dép. écarts d'acquisition	(28 880)	-	-	-	381	(28 500)
Total Valeur Nette	6 658	(49)	199	(10)	(10)	6 788

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2024			31 Décembre 2023		
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes
Fayolle Canada Inc	20 023	(19 493)	530	20 226	(19 874)	352
Sotramat	3 559	(2)	3 558	3 559		3 559
Aubusson Bricolage	2 336	(2 062)	274	2 336	(2 062)	274
Entreprise Travaux Fayolle	778	-	778	778		778
Libag	748	-	748	748		748
Verte Entreprise	795	-	795	685		685
Autres	7 049	(6 943)	105	7 206	(6 945)	262
Total des écarts d'acquisition positifs	35 287	(28 500)	6 788	35 538	(28 880)	6 658

7.1.1.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Variations des cours de change	Autres	31 Décembre 2024
Frais de recherche	33	-	-	-	(3)	29
Concessions, brevets & droits similaires	526	-	-	-	-	526
Logiciels	165	-	-	-	-	165
Autres immobilisations incorporelles	911	408	-	(20)	-	1 299
Valeurs brutes	1 635	408	-	(20)	(3)	2 019
Frais de recherche	(14)	(7)	-	-	3	(17)
Concessions, brevets & droits similaires	(511)	-	-	-	-	(511)
Logiciels	(144)	(6)	-	-	-	(150)
Autres immobilisations incorporelles	(883)	(50)	-	17	-	(916)
Amortissements	(1 552)	(63)	-	17	3	(1 594)
Frais de recherche	19	(7)	-	-	-	12
Concessions, brevets & droits similaires	14	-	-	-	-	14
Logiciels	21	(6)	-	-	-	15
Autres immobilisations incorporelles	28	358	-	(3)	-	382
Valeurs nettes	83	345	-	(3)	-	424

7.1.1.3 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Variations des cours de change	Autres	31 Décembre 2024
Terrains	8 517	-	-	(30)	199	8 685
Agencements sur terrains	199	-	-	-	(199)	-
Constructions	25 624	89	(1)	(101)	(1 605)	24 006
Installations tech, matériel & outillage	46 958	10 871	(2 341)	(378)	1 605	56 715
Installations tech, matériel & outillage - Location	-	1 143	-	(8)	-	1 135
Matériel de bureau	214	2	-	-	-	215
Matériel de transport	26 658	2 917	(772)	-	-	28 802
Matériel informatique	805	3	(1)	-	-	807
Autres immobilisations corporelles	14 468	1 865	(959)	(160)	(86)	15 128
Autres immobilisations corp. en crédit bail	319	-	-	(6)	38	351
Immobilisations corp. en cours	98	166	-	-	-	264
Valeurs brutes	123 859	17 055	(4 074)	(684)	(48)	136 108
Amt/Dép. constructions	(18 349)	(533)	74	35	501	(18 272)
Amt/Dép. installations tech, matériel & outillage	(30 653)	(3 509)	1 756	204	(501)	(32 703)
Amt/Dép. installations tech, matériel & outillage - Location	-	(86)	-	1	-	(85)
Amt/Dép. matériel de bureau	(209)	(4)	-	-	-	(213)
Amt/Dép. matériel de transport	(18 106)	(2 508)	674	-	-	(19 940)
Amt/Dép. matériel informatique	(731)	(18)	1	-	-	(748)
Amt/Dép. autres immobilisations corporelles	(10 280)	(1 259)	675	112	-	(10 751)
Amt/Dép. autres immobilisations corporelles en crédit bail	(105)	(84)	-	2	48	(138)
Dépréciation Terrains	(1 803)	(8)	-	-	-	(1 811)
Amortissements et dépréciations	(80 235)	(8 007)	3 180	354	48	(84 661)
Terrains	6 714	(8)	-	(30)	199	6 875
Agencements sur terrains	199	-	-	-	(199)	-
Constructions	7 275	(443)	73	(66)	(1 104)	5 734
Installations tech, matériel & outillage	16 305	7 362	(586)	(174)	1 104	24 012
Installations tech, matériel & outillage - Location	-	1 057	-	(8)	-	1 050
Matériel de bureau	5	(2)	-	-	-	3
Matériel de transport	8 552	408	(98)	-	-	8 863
Matériel informatique	74	(16)	-	-	-	58
Autres immobilisations corporelles	4 188	607	(283)	(48)	(86)	4 376
Autres immobilisations corp. en crédit bail	214	(84)	-	(4)	86	213
Immobilisations corp. en cours	98	166	-	-	-	264
Valeurs nettes	43 624	9 048	(894)	(330)	-	51 447

7.1.1.4 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Acquisitions	Cessions	Autres	31 Décembre 2024
Titres de participation	733	250	(24)	(3)	957
Créances rattachées à des part. < 1 an	4	-	(4)	(0)	0
Prêts, cautionnements et aut. créances	1 492	164	(216)	(21)	1 418
Prêts, caut. & aut. créances - courants	39	572	-	(6)	606
Valeurs brutes	2 268	986	(244)	(30)	2 980
Dépréciations	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	2 268	986	(244)	(30)	2 980

Les principaux titres non consolidés sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	% de détention	Valeur des titres	% de détention	Valeur des titres
FMLV (Société en commandite)	27%	4	27%	4
Dura Senior Living Real Estate Investment Fund	3%	120	3%	153
Carthera	5%	569	5%	569
Neok	3%	250	-	-
Château du Loir	10%	13	10%	13
Total		956		740

7.1.1.5 Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Résultat	Distribution	Variations des cours de change	Variations de périmètre	31 Décembre 2024
Titres mis en équivalence	3 870	(106)	-	(74)	27	3 717

Les titres mis en équivalence proviennent du palier Fayolle Canada Inc. La variation de périmètre provient d'une augmentation de titres de LOUGHEED MISSION LP.

La quote-part de résultat est liée principalement à la société Magil-Tisseur provenant du palier canadien.

7.1.2 Actif circulant

7.1.2.1 Créances

Ventilation des créances par échéance (valeurs brutes) :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Clients et comptes rattachés	251 194	259 145	251 194	-
Factures à établir	44	1 847	44	-
Dép. clients et comptes rattachés	(4 230)	(393)		
Total Clients et comptes rattachés	247 008	260 599	251 237	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	624	481	624	-
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	163	47	163	-
Créances sur personnel & org. sociaux	71	55	71	-
Créances fiscales - hors IS	5 779	3 957	5 779	-
Impôts différés - actif	3 282	4 419	3 282	-
Créances liées à l'intégration fiscale	-	2	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices	27	19	27	-
Comptes courants - actif	1 713	2 230	1 713	-
Autres créances	2 480	3 244	2 480	-
Autres créances - part à plus d'un an	-	2	-	-
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	12	-	12	-
Charges constatées d'avance	2 800	2 106	2 800	-
Total Autres créances	16 951	12 142	16 951	-
Total Créances	267 240	277 161	272 644	-

7.1.3 Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, le capital social de 1 739 622 € se compose de 1 100 572 actions.

Tableau de variation des capitaux propres :

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Subventions	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Ensemble consolidé
Situation à l'ouverture de l'exercice 2023.12	1 740	87 517	12 779	(4 466)	-	97 570	202	97 773
Affectation résultat N-1	-	12 779	(12 779)	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	(0)	-	-	-	(0)	(220)	(220)
Subventions	-	-	-	-	12	12	-	12
Variation des taux de change	-	-	0	(198)	-	(198)	0	(198)
Part du groupe dans le résultat	-	-	8 458	-	-	8 458	220	8 677
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	(0)	(0)
Situation à l'ouverture de l'exercice 2024.12	1 740	100 296	8 458	(4 664)	12	105 841	203	106 044
Affectation résultat N-1	-	8 458	(8 458)	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	(0)	-	-	-	(0)	(221)	(221)
Subventions	-	-	-	-	5	5	-	5
Variation des taux de change	-	-	-	(274)	-	(274)	0	(274)
Part du groupe dans le résultat	-	-	12 411	-	-	12 411	222	12 633
Situation à la clôture de l'exercice 2024.12	1 740	108 754	12 411	(4 938)	17	117 983	204	118 187

7.1.4 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Dotations	Reprises	31 Décembre 2024
Provisions pour risques	5 375	3 853	(3 890)	5 338
Provisions pour charges	2 816	455	(36)	3 235
Total	8 191	4 308	(3 926)	8 573

Le poste des provisions pour charges inclut principalement les engagements de retraite.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles sur 2024 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : selon la courbe de taux ci-dessous

Maturité	Taux 2024	Taux 2023
1	2.64%	3.73%
2	2.61%	3.21%
3	2.69%	3.12%
4	2.76%	3.12%
5	2.83%	3.12%
6	2.90%	3.08%
7	2.98%	3.02%
8	3.06%	2.99%
9	3.12%	2.99%
10	3.17%	3.02%
12	3.25%	3.11%
15	3.37%	3.21%
20	3.50%	3.29%

- Taux de croissance des salaires : 3%
- Age de départ à la retraite : 65 à 67 ans (selon année de naissance)
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2020-2022 (métropole) par sexe
- Taux de turnover moyen : 3.96% comme l'exercice précédent

L'écart actuariel constaté par l'évolution des hypothèses actuarielles, a été étalé sur 10 ans, le montant des engagements comptabilisé au 31 décembre 2024 dans les comptes consolidés s'élève à 2 770 K€.

7.1.5 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

(en millier d'euros)	31 Décembre 2023	Augment.	Remb.	Variations des cours de change	31 Décembre 2024
Emprunts auprès établis. de crédit	11 563	17 946	(4 726)	(196)	24 587
Emprunts - non courant - Location	116	828	(360)	(6)	578
Emprunts - courant - Location	99	315	-	(4)	410
Autres emprunts et dettes assimilées	17	-	(3)	-	14
Intérêts courus sur emprunts - courant	6	0	(1)	-	5
Total Dettes financières MLT	11 801	19 089	(5 091)	(205)	25 594
Concours bancaires (trésorerie passive)	20 864	278	-	-	21 142
Intérêts courus non échus - Trésorerie	268	(15)	-	-	253
Total Dettes financières CT	21 132	263	-	-	21 395
Total Emprunts et dettes financières	32 933	19 353	(5 091)	(205)	46 989

Les échéances des emprunts et dettes financières sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	24 587		8 036	11 226	5 326
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant - Location	578	116		578	
Emprunts auprès établis. de crédit - courant - Location	410	99	410		
Autres emprunts et dettes assimilées	14	17	14		
Intérêts courus sur emprunts	5	6	5		
Total Dettes financières MLT	25 594	11 801	8 464	11 804	5 326
Concours bancaires (trésorerie passive)	21 142	20 864	21 142		-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	253	268	253		-
Total Dettes financières CT	21 395	21 132	21 395		-
Emprunts et dettes financières	46 989	32 933	29 859	11 804	5 326

7.1.6 Dettes

Les dettes comprennent :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Factures non parvenues	3 445	3 698	3 698	-
Dettes fournisseurs	204 729	210 597	204 729	-
Total fournisseurs et comptes rattachés	208 174	214 295	208 427	-
Clients - Avances et acomptes reçus	25 835	33 415	25 835	-
Dettes sociales	10 166	9 452	10 166	-
Dettes fiscales	18 247	16 377	18 247	-
Dettes liées à l'intégration fiscale	-	0	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices	824	1 670	824	-
Comptes courants - passif	2 295	3 016	2 295	-
Autres dettes	3 151	3 491	3 151	-
Produits Constatés d'avance	11 837	10 287	11 837	-
Autres non significatifs	620	373	620	-
Total Autres dettes	72 975	78 081	72 975	-

7.1.7 Impôts sur les résultats

La variation des impôts différés nets (passif-actif) se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Incidence résultat	Variations des cours de change	Reclassement	31 Décembre 2024
Impôts différés - actif	4 419	(1 119)	(2)	(16)	3 282
Impôts différés - passif	2 516	1 075	(55)	(16)	3 520
Solde net d'impôt différé	1 904	(2 195)	53	0	(238)

La ventilation des impôts différés par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2023	Impact résultat	Effets de change	Variations de périmètre	31 Décembre 2024
Amortissement dérogatoires	(67)	0	-	-	(67)
Provision sur engagements de retraite	599	95	-	-	694
Reports déficitaires	3 436	(1 883)	-	-	1 553
ID sur le Groupe Fayolle CANADA	(2 369)	(999)	53	-	(3 315)
Différences temporaires	304	592	-	-	896
Solde net d'impôt différé	1 904	(2 195)	53	-	(238)

Les impôts différés actifs s'élèvent à 3,3 M€ dont 1,6 M€ relatifs aux déficits reportables activés.

7.2 Postes du compte de résultat

7.2.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)			Année 2024	
	Année 2024	Année 2023	France	Canada
Chiffre d'affaires	698 360	650 592	250 547	447 813

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Fayolle s'élève à 698 M€ au titre de l'exercice 2024, soit une hausse de 48 M€ par rapport à 2023 s'analysant de la façon suivante :

- une hausse de 33 M€ en France ;
- une hausse de 15 M€ au Canada.

7.2.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Année 2024	Année 2023
Chiffre d'affaires	698 360	650 592
Autres produits d'exploitation	32 774	3 846
Achats consommés	(561 266)	(509 478)
Charges de personnel	(130 430)	(114 604)
Autres charges d'exploitation	(5 366)	(5 819)
Résultat d'exploitation (avant impôts et taxes, amort. et dépréciations)	34 072	24 537
Impôts et taxes	(3 239)	(3 215)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(12 186)	(7 275)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	18 647	14 048

Le résultat d'exploitation est un produit de 18,6 M€ contre un produit de 14,0 M€ en 2023. Retraité des impôts et taxes et des variations nettes des amortissements, il s'établit à un produit de 34,1 M€ contre un produit de 24,5 M€ en 2023.

7.2.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Année 2024	Année 2023
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 405	1 678
Charges financières sur emprunts et découverts bancaires	(2 805)	(2 329)
Coût de l'endettement financier	(1 400)	(651)
Revenus sur immobilisations financières	14	11
Provisions nettes sur immobilisations financières	209	(157)
Opérations financières	223	(146)
Provisions nettes pour pertes de change	-	1 954
Gains de change	-	0
Pertes de change	(725)	(2 522)
Résultats de change	(725)	(568)
Total résultat financier	(1 902)	(1 365)

Les gains et pertes de change sont liées au sous palier canadien.

7.2.4 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Année 2024	Année 2023
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 288	1 963
Autres produits exceptionnels	218	127
Opérations de gestion et autres provisions	12	66
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	9	11
Total Produits exceptionnels	1 528	2 167
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(967)	(2 002)
Cessions d'immobilisations financières	(28)	(7)
Autres charges exceptionnelles	(350)	(348)
Opérations de gestion et autres provisions	(23)	(39)
Total Charges exceptionnelles	(1 368)	(2 397)
Résultat exceptionnel avant impôt	160	(230)

Les produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles proviennent de FAYOLLE CANADA INC à hauteur de 1,2 M€.

Les autres charges exceptionnelles proviennent de chez ENTREPRISE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS, à hauteur de 264 K€, dont 192 K€ d'amendes et pénalités.

7.2.5 Impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Année 2024	Année 2023
Impôt différé	(2 195)	(557)
Impôt exigible	(390)	(2 392)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(1 581)	(1 067)
Total Impôts sur les bénéfices	(4 165)	(4 016)

7.2.6 Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :

Preuve d'impôts :

Le taux effectif d'impôt qui ressort au compte de résultat consolidé diffère du taux normal d'impôt en vigueur en France. L'analyse des origines de cet écart est présentée ci-dessous :

en milliers d'euros	31/12/2024
Résultat avant impôt	16 799
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	25%
(Charge) produit d'impôt théorique	(4 200)
Incidence des :	
Impact de l'amortissement/dépréciation des GW et reprise des badwill	-
Autres différences permanentes	68
Effet des changements de taux d'impôt	(86)
Reconnaissance des déficits fiscaux reportables et des autres différences temporaires déductibles ou utilisation de déficits fiscaux et différences temporelles antérieurement non activées	(0)
Crédits d'impôts	83
Retenues à la source	(5)
Autres	(25)
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	(4 166)
Taux d'impôt effectif (%)	25%

8 Autres informations

8.1 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

8.2 Rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas renseignée car sa communication conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

8.3 Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	Année 2024
Effets escomptés non échus (reçus)	-
Avals et cautions (reçus)	2 613
Crédit bail mobilier (reçus)	-
Crédit bail immobilier (reçus)	-
Hypothèques et nantissements (reçus)	-
Achats à terme de devises (reçus)	-
Clause de retour à meilleure fortune (reçus)	-
Autres engagements reçus	-
Engagements reçus	2 613

(en milliers d'euros)	Année 2024
Effets escomptés non échus (donnés)	-
Avals et cautions (donnés)	398 112
Indemnités de départ en retraite	2 012
Crédit bail mobilier (donnés)	-
Crédit bail immobilier (donnés)	-
Hypothèques & nantissements (donnés)	-
Achats à terme de devises (donnés)	-
Clause de retour à meilleure fortune (donnés)	-
Créances à l'exportation mobilisées	-
Créances professionnelles cédées	-
Autres engagements donnés	213
Engagements donnés	400 338

Dont cautions de marché au 31/12/2024 au Canada : 374 591 K€.

8.4 Effectifs

L'effectif moyen du groupe est d'environ 1 720 salariés au 31 décembre 2024 (dont 734 salariés au Canada).

8.5 Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la validation des comptes 2024 s'élèvent à 605 408 € HT (dont 420 435 € pour le palier canadien).